



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AC 277/15

COMMUNIQUÉ

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), saisie d'effroi et profondément choquée et bouleversée par les odieux actes terroristes commis ce vendredi 13 novembre en différents lieux de Paris et sa proche banlieue, adresse ses condoléances aux familles et proches des victimes de cet horrible drame, condamné unanimement par la communauté internationale et qui scandalise la conscience des hommes et femmes épris des plus pures valeurs humanistes.

Paris, le 14 novembre 2015